



Possibilité de mettre en location un bien en usufruit

Par **theodore13960**, le **06/11/2013 à 12:18**

Bonjour
Veuf avec deux enfants majeurs, j'ai l'usufruit de la maison que j'habite. Je souhaiterais déménager et mettre la maison en location. Les héritiers peuvent-ils s'y opposer ou est-ce que je dispose de la gestion complète au titre de l'usufruit?
Merci pour votre aide
Cordialement

Par **Lag0**, le **06/11/2013 à 13:47**

Bonjour,
Si vous avez l'usufruit de la maison, vous pouvez la louer et en toucher les loyers. Les nus propriétaires ne peuvent pas s'y opposer.